

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1728/SG/FP portant intégration du personnel dans les cadres territoriaux de l'Administration générale.

n° 72-1728/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
21 décembre 1972

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1973

Date du numéro
10 janvier 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont intégrés dans les cadres territoriaux de l'administration générale, et selon les modalités suivantes, les agents ci-après nommés, déclarés admis aux concours professionnels spéciaux :